



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Les Ministres de Bercy vont-ils acheter un immeuble situé sur un site pollué ?

**Un projet d'achat d'immeuble à Vincennes reste suspendu à la décision de MM. Breton et Copé. Ce bâtiment est situé sur une zone occupée par l'usine Kodak jusqu'en 1986. Depuis, aucune dépollution n'a été réalisée et la présence de produits cancérigènes dans les sols est incontestable. 600 agents d'administration centrale sont censés s'y installer dès février 2007, ils y sont massivement opposés.**

Confrontée à cette forte mobilisation des agents, appuyée par les syndicats CGT, Cfdt, FO, CFTC, SPAC-UNSA et SUD, l'administration a accepté d'organiser un groupe de travail en présence d'experts scientifiques. Les conclusions de cette réunion ne font que renforcer l'opposition des personnels :

- aucun membre de l'administration et aucun de leurs experts scientifiques n'a pris la responsabilité d'affirmer que ce site ne comporte aucun risque,
- personne n'a contesté la pollution des nappes phréatiques, un expert désigné par l'administration a même précisé qu'il fallait la prendre en compte comme risque potentiel dans l'avenir,
- un médecin du travail a indiqué que si le déménagement était maintenu, une surveillance médicale particulière devrait être mise en place.

Nos organisations syndicales considèrent que si l'administration « ouvre le parapluie », c'est qu'un vrai risque pour la santé publique est bien encouru par les personnes installées sur ce site. Les responsables administratifs ne souhaitent visiblement pas engager leur responsabilité. Ils renvoient la prise de décision à MM Breton et Copé qui devraient s'exprimer rapidement. Pour nos organisations syndicales, il serait désastreux pour la crédibilité de la nouvelle politique immobilière de l'Etat que le produit de la vente d'immeubles parisiens soit affecté à l'achat d'un bâtiment sur une zone polluée !

**Contact** : Mary Goulay, Syndicat CGT 01 53 18 72 94

Bercy, le 13 juin 2006.